

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2024-096 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2024, le lundi 13 mai, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.  
Date de convocation : lundi 6 mai 2024 - Secrétaire de séance : Elisabeth LAROCHE  
Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 58 - Nombre de pouvoirs : 11 - Nombre de votants : 69

**Etaient présents et ont pris part au vote :** Max ORSET, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Stéphanie PARIS, Thierry DEROUBAIX, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Vincent MANCUSO, Gisèle LEVRAT, Lionel MANOS, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Jean PEYSSON, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Joël MATHY, André MOINGEON, Stéphanie JULLIEN, Alexandre NANCHI, Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE, Franck PLANET, Jean-Luc RAMEL, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD, Marie-José SEMET, Daniel ROUSSET, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Valérie CAUWET DELBARRE, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Marie-Claude REGACHE, Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Daniel BEGUET, Maud CASELLA, Gaël ALLAIN (à partir de la délibération n°2024-093), Estelle BARBARIN, Emilie CHARMET, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON.

**Etaient excusés et ont donné pouvoir :** Daniel FABRE (à Daniel GUEUR), Sylvie SONNERY (à Jean-Pierre BLANC), Patrick BLANC (à Daniel BEGUET), Serge GARDIEN (à Sylvie RIGHETTI), Dominique DALLOZ (à Stéphanie JULLIEN), Cyril DUQUESNE (à André MOINGEON), Pascal COLLIGNON (à Valérie CAUWET DELBARRE), Fabrice VENET (à Marie-Claude REGACHE), Agnès OGERET (à Viviane VAUDRAY), Françoise VEYSSET-RABILLOUD (à Max ORSET), Bernard GUERS (par Eric BEAUFORT).

**Etait excusé et suppléé :** Patrice MARTIN (par Daniel ROUSSET).

**Etaient excusés :** Thérèse SIBERT, Jean MARCELLI, Frédéric BARDOT.

**Etaient absents :** Patricia GRIMAL, Antoine MARINO MORABITO, Dominique DELOFFRE, Ludovic PUIGMAL, Walter COSENZA, Maël DURAND, Frédéric TOSEL, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Pascal PAIN, Lionel CHAPPELLAZ, Nazarello ALONSO.

### **Objet : Attribution de subventions 2024 aux projets itinérants**

VU l'avis favorable de la commission culture et événementiel du 8 avril 2024 ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 29 avril 2024 ;

Mme Aurélie PETIT, vice-présidente, rappelle que la Communauté de communes, dans le domaine de la culture, soutient financièrement des actions, manifestations et événements à rayonnement intercommunal, régional ou national.

Ainsi la programmation 2024, retenue collégalement après un examen attentif des dossiers par les membres de la commission, et qui fait suite à appel à projets, a notamment contribué à faire émerger des projets itinérants de qualité.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer les subventions 2024 suivantes au titre de la compétence « soutien aux projets itinérants » pour un montant total de **13 000 euros** :

.../...

Association/ compagnie	Intitulé	Communes visées	Montant
Padam Partie	Caravane concert (mai à septembre 2024)	Tenay, Argis, Meximieux, Leyment, Ambronay et Ambérieu-en-Bugey	5 000 €
Habitants loisirs culturel de l'Albarine (HLCA)	La guinguette de l'Albarine (Juillet 2024)	Chaley et Argis, et Hameau de St-Rambert-en-Bugey	1 000 €
Musics Transrhône	Transhumance musicale avec un piano (3-7 juillet et 20-22 septembre 2024)	St-Sorlin-en-Bugey, Souclin, Sault-Brénaz, St-Vulbas, Torcieu (10 communes au total)	2 000 €
APA- Association de l'autobiographie et du patrimoine autobiographique	Fête de l'autobiographie, les habitants racontent leur territoire sous forme de recueil (du 14 au 28 novembre 2024)	Liste exhaustive en attente	5 000 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,  
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 17 mai 2024  
Publiée le **21 MAI 2024**

Le Président, Jean-Louis GUYADER

